

CHAPITRE XII.—FORÊTS*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. RÉGIONS FORESTIÈRES.....	482	SECTION 6. UTILISATION DE LA FORÊT....	496
SECTION 2. ESSENCES IMPORTANTES.....	482	Sous-section 1. Opérations en forêt....	496
SECTION 3. RESSOURCES FORESTIÈRES....	483	Sous-section 2. Sciage du bois.....	498
SECTION 4. DÉGARNISSEMENT ET RÉCUPÉ- RATION DE LA FORÊT.	485	Sous-section 3. Industrie de la pulpe et du papier.....	499
SECTION 5. ADMINISTRATION FORESTIÈRE.	487	Sous-section 4. Industrie du placage et du contre-plaqué.....	506
Sous-section 1. Administration des for- êts fédérales et provinciales.	487	Sous-section 5. Industries utilisant le bois.....	506
Sous-section 2. Protection des forêts contre le feu.....	490	Sous-section 6. Industries utilisant le papier.....	506
Sous-section 3. Sylviculture.....	494		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La forêt canadienne occupe une vaste superficie dans la zone tempérée du nord qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et depuis la frontière internationale jusqu'au cercle polaire et au delà. Les grandes variations du climat, de la physiographie et du sol produisent des différences marquées dans le caractère des forêts des diverses parties du pays et c'est pourquoi l'on peut y discerner des régions forestières plus ou moins nettement définies.

Section 1.—Régions forestières

Chaque région forestière du Canada est décrite séparément aux pp. 185-189 de l'*Annuaire* de 1941, de même que les essences prédominantes et associées communes à chacune.

Section 2.—Essences importantes

Il y a, au Canada, plus de 170 espèces d'arbres, dont 35 sont des conifères communément appelés "bois tendres". Si les essences décidues ou de "bois dur" sont nombreuses, environ une douzaine d'entre elles seulement sont de quelque importance au commerce du bois, et 80 p. 100 environ de tout le bois marchand consiste en bois tendres.

Une brève description des principales essences paraît aux pp. 402-406 de l'*Annuaire* de 1947. Pour des renseignements plus détaillés sur les arbres canadiens, voir bulletin n° 61 du Service forestier du Canada, *Arbres indigènes du Canada*†, publié par le ministère des Mines et Ressources.

* Les sections du présent chapitre qui traitent de la sylviculture et de l'administration forestière ont été préparées par la Division de l'économique, Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources. Celles qui traitent de l'utilisation de la forêt et des industries forestières ont été revisées, sauf mention du contraire, à la Section des forêts, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

† On peut se procurer ce bulletin au prix de \$1.50 chez l'Imprimeur du Roi, Ottawa.